PRÉPOSÉ AU DÉBARCADÈRE ET TRAVAUX PUBLICS

C'est en 1852 que les premiers résidents, Paul Meunier et Angélique Godon, s'installent sur le territoire. Depuis l'arrivée de la voie ferrée à Sainte-Agathe-des-Monts, le territoire s'était découvert une nouvelle vocation : les résidences de villégiature desservant une clientèle fortunée dont le Vicomte Ogier d'Ivry, originaire du Mans, en France en l'honneur de qui la municipalité sera nommée. Celui-ci y a établi une résidence vers 1892, mais les premiers colons y habitaient déjà dès 1852. Elle est officiellement fondée en 1912 sous le nom d'Ivry-sur-le-Lac.

LE POSTE ET SES RESPONSABILITÉS

Sous le responsable du débarcadère et des travaux publics, le titulaire de ce poste accomplit les tâches suivantes :

- S'assurer que les bateaux sont bien inspectés, nettoyés et décontaminés avant la mise à l'eau ;
- Veiller au contrôle de l'accès au débarcadère ;
- Participer au suivi de documents administratifs ;
- Délivrer les vignettes sur paiement ;
- Sensibiliser les visiteurs sur les normes et comportements à respecter ;
- Travails légers d'entretien ;
- Assister la patrouille nautique ;
- Tâches diverses concernant les travaux publics
- Accomplit toutes autres tâches.

LES QUALIFICATIONS REQUISES

- Grand sens de l'autonomie et de l'organisation ;
- Avoir le souci du service à la clientèle ;
- Être bon communicateur ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Permis de bateau (un atout) ;
- Langues parlés, français et anglais.

CONDITIONS SALARIALES

Salaire compétitif.

HORAIRE

Poste saisonnier, 2 à 5 jours par semaine (horaire à déterminer).

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature en joignant leur curriculum vitae, au plus tard le 29 mars 2024 à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca

***Seul les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**

HAVRE DE PAIX À L'ÉTAT NATUREL DEPUIS PLUS DE 100 ANS !